

LES AFFAIRES INDIENNES—LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE AU YUKON ET DANS LES T. N.-O.

Question n° 119—**M. Orange:**

1. Dans les prévisions budgétaires pour l'année financière 1966-1967 du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, certains crédits ont-ils été affectés au développement communautaire au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest et, dans le cas de l'affirmative, quel est le montant global prévu pour chaque collectivité?

2. Quelles sont les modalités qui régissent l'utilisation de ces fonds?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Pour ce qui est des Territoires du Nord-Ouest, les réponses sont les suivantes:

1. Oui. Les montants suivants ont été affectés au Fonds de développement communautaire des Territoires du Nord-Ouest pour l'année financière 1966-1967: District de l'Arctique, région de Frobisher: Igloolik, \$11,000; Resolute Bay, \$1,000; Pond-Inlet, \$4,000; Pangnirtung, \$11,000; Cape-Dorset, \$5,000; Frobisher-Bay, \$11,000; Îles-Reine-Élisabeth, \$1,000; réserve pour la région, \$6,000. Région de Keewatin: Repulse Bay, \$3,000; Eskimo-Point, \$10,000; Baker-Lake, \$10,000; Ranking-Inlet, \$14,000; Coral-Harbour, \$8,000; réserve pour la région, \$5,000. District de Mackenzie, région de Yellowknife: Spence-Bay, \$3,500; Pelly-Bay, \$6,300; Gjoa-Haven, \$1,900; Coppermine, \$1,700; Thom-Bay, \$500.

Région d'Inuvik: Fort-Good-Hope: \$1,000, Aklavik: \$4,000, Tuktoyaktuk: \$3,500, Inuvik: \$2,500, Fort-McPherson: \$1,500, Fort-Norman: \$4,000.

Région de Fort-Smith: Réserve de la région: \$9,600.

2. Une communauté peut dépenser de tels fonds à ses propres entreprises d'amélioration matérielle ou de développement économique. La main-d'œuvre doit compter pour au moins 70 p. 100 des frais de travaux d'amélioration matérielle. Toutefois les fonctionnaires sur place du ministère n'autorisent les dépenses sur le Fonds que si elles sont compatibles avec le budget de la localité et après consultation avec les conseils locaux, lorsque de tels organismes existent.

Pour ce qui est du Territoire du Yukon, les réponses sont les suivantes: 1. Non. La Direction générale des affaires indiennes possédait des fonds à cette fin et aucune affectation n'a été prévue pour les régions administratives, dans le budget des dépenses de 1966-1967.

2. Ne s'applique pas.

LES LONGS MÉTRAGES EN PRODUCTION À L'OFFICE NATIONAL DU FILM

Question n° 141—**M. Nugent:**

1. Combien de longs métrages commerciaux sont en production, ou au stade de projet, à l'Office national du film?

2. Quels sont les titres de ces films, et quel est le coût estimatif de chacun d'eux?

3. A-t-on réalisé ou est-on en train de réaliser un film en couleurs intitulé «Waiting for Caroline» et, dans le cas de l'affirmative, quel était le coût estimatif de ce film à l'origine, et quel est le coût prévu maintenant?

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État): L'Office national du Film m'informe comme suit:

1. Trois.

2. «The Ernie Game» — Coût estimatif \$300,000. «Waiting for Caroline» — \$498,000. «Le Grand Roc» — \$160,000.

3. Oui, il a été tourné et est maintenant au stade du montage. À l'origine, le budget estimatif était de \$320,000. Ce budget avait été établi en vue d'un film de 88 minutes; il a été décidé ultérieurement d'en faire un film de 110 minutes et le coût prévu est maintenant de \$498,000. La durée plus longue du film explique la majoration du budget de production. De plus, il importe de noter que le coût estimatif de \$320,000 ne tenait pas compte des imprévus, étant donné que les frais de la réalisation de ce film sont partagés avec la Société Radio-Canada.

LES SUBVENTIONS À LA FORMATION D'ENSEIGNANTS CHEZ LES INDIENS ET LES ESQUIMAUX

Question n° 165—**M. Orlikow:**

A-t-on alloué des subventions pour la formation de professeurs destinés à enseigner chez les Indiens et les Esquimaux, et, dans le cas de l'affirmative, quel est le montant alloué dans le Budget des dépenses, et combien de professeurs peut-on former?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. Bien que le budget des dépenses du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien ne comporte aucune subvention à la formation d'enseignants devant exercer leur profession parmi les Indiens et les Esquimaux, une telle formation est assurée de plusieurs autres façons. Ainsi, une somme de \$35,000 est affectée à un cours d'orientation, d'une durée de deux semaines, auquel environ 125 enseignants assistent dès leur nomination. Une somme d'environ \$65,000 est affectée au cours de chaque année scolaire à la tenue, une semaine durant, de séances d'étude auxquelles participent plus de 40 instituteurs. Une somme de \$17,000 environ est destinée annuellement à l'intention de quelque 25 enseignants qui suivent des cours d'été dans des sujets particuliers ayant trait aux difficultés que pose l'enseignement dans le Nord et qui participent à des séances d'étude aux fins d'élaborer des programmes pour les écoles des régions septentrionales. De plus, au cours de 1966-1967, une somme d'environ \$59,000 a été consacrée à des congés d'étude